

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la région Pays de la Loire**

Avis de la commission « espèces – habitats » du 06/10/2022

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 20.
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis sans rapporteur	Avis sur une demande de dérogation « espèces protégées » concernant des travaux extérieurs d'isolation thermique de logements locatifs sociaux à Saint-Martin-du-Fouilloux (49) Numéro Onagre : 2022-00880-030-001	Bénéficiaire : Maine-et-Loire Habitat	Avis : favorable sous conditions
----------------------	---	---------------------------------------	----------------------------------

Liste des espèces protégées impactées :

Faune :

- *Delichon urbicum*
- *Passer domesticus*

Discussion

CSRPN : les travaux seront-ils terminés avant la prochaine saison reproduction ?

MO : le démarrage des travaux est prévu fin octobre – début novembre et ils doivent durer un mois, donc finir entre novembre et janvier. En effet, les modules d'isolation sur façade sont préfabriqués, donc le chantier devrait être court.

CSRPN : les prospections ont été faites mi-avril, ce qui exclut la possibilité de détecter la présence du Martinet noir qui arrive à partir de fin avril. Est-ce que la présence de l'espèce a été vérifiée par un second passage ?

MO : il n'y a pas eu de second passage, mais le bâtiment n'est pas favorable au Martinet noir.

CSRPN : on peut être surpris par la nature des cavités occupées par l'espèce, donc il faudrait décaler la période de prospection de 15 jours – 1 mois.

Délibération

DDT 49 : notre avis est favorable assorti d'une observation sur la durée des suivis proposée initialement sur 2 ans après installation des nids artificiels, que nous jugeons trop courte. Nous demandons une durée de 5 ans. Pour les prochains dossiers, nous demanderons d'étendre la période de prospection pour vérifier la présence du Martinet noir

CSRPN : si ce dossier est le premier d'une longue série, pourquoi ne pas leur demander d'inclure des nichoirs dans la conception même des façades ?

CSRPN : sur la forme, dossier facile à lire, très autoporteur et intelligible.

Avis favorable proposé sous conditions d'étendre le suivi à 5 ans, d'étudier la possibilité d'intégrer les nichoirs dans la conception de l'isolation et d'étendre la période de prospection des futurs inventaires pour rechercher le Martinet noir notamment.

Vote (18 votes exprimés, pouvoirs inclus) :

- Favorable sous conditions : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le 15/10/2022

Le vice-président du CSRPN des Pays de la Loire

Jean-Marc Gillier

